

SAINT LAURENT

SUR OUST



2011



2011



Janvier 2011

N° 55



Les voeux du maire



Voici venue la fin de l'année 2010 qui fut, pour notre commune, une année riche en évènements avec l'organisation du 20ème Rassemblement des Saint Laurent de France, en juillet.

Cette manifestation fut l'occasion de réunir plus de 800 laurentins de toute la France dans notre bourg. De l'avis de tous ce fut une belle réussite et tous les participants sont repartis enchantés de leur séjour. Encore un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour que ce rassemblement reste un beau souvenir. En 2011, c'est St Laurent Nouan dans le Loir et Cher qui sera la commune organisatrice (voir l'article de l'association *Saint Laurent 2010*).



Du côté des travaux,

- La municipalité a refait l'entrée Nord du bourg en mettant des petits arbustes et des poteaux pour essayer de limiter la vitesse des véhicules entrant dans la commune et sécuriser ainsi la traversée du bourg.
- L'aire de jeux a été rénovée.
- La construction du hangar communal de la Place du Courtil aux fées est bien avancée, il reste la toiture à terminer et le lieu sera prêt à stocker tout le matériel de la commune.
- L'opération immobilière, menée en partenariat avec la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux (CCVOL) et Bretagne Sud Habitat, sur le terrain situé au sud du bourg va voir le jour en 2011 avec la création de 5 ou 6 petits logements locatifs accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Il a suffi d'un arrêt de l'exploitation du Bar Le Village pendant 6 mois pour se rendre compte à quel point ce lieu de rendez-vous est important pour notre commune. Il va bientôt retrouver vie grâce à la reprise du fonds par deux jeunes bien connus de la population. Les murs changent également de propriétaire. Je ne peux en dire plus car les démarches sont en train de se faire. D'ores et déjà nous savons qu'il y aura un bar, une restauration, une petite épicerie, un dépôt de pains, de journaux et de gaz. Des travaux seront entrepris pour installer un salon de coiffure dans le mois qui suivra l'ouverture (celle-ci devrait avoir lieu vers la fin janvier 2011). Souhaitons bonne chance aux futurs repreneurs et aidons les en leur rendant visite dès la réouverture de leur établissement.



Du changement a également eu lieu dans notre école. Solène VILAIN a remplacé Aline REPETTI en tant que Directrice et Elisabeth LE CORRE fait équipe avec Marie LE DAIN pour la petite classe (en remplacement de Marie-Annick GODIN qui est partie en retraite).

Nous leur souhaitons à toutes les deux un bon séjour à St Laurent sur Oust.



Pour ce qui est de l'intercommunalité, la CCVOL a créé un projet de territoire avec un programme de travail, dans plusieurs domaines (économie, habitat, énergie, enfance - jeunesse, social, voirie, déchets, ...). Ce projet de territoire sera mis en place dans les années à venir.

Bien des actions sont déjà lancées mais des améliorations sont à apporter et les élus y réfléchissent (voir la lettre de la CCVOL qui a été distribuée au mois de novembre 2010).



En 2011, l'Association Vivre à St Laurent relance le Festival du Cabaret à Domicile (les 9 & 10 avril). Cette nouvelle édition confortera, s'il en est besoin, la réputation que ce festival contribue à donner à notre commune. Merci à tous les organisateurs.



*A toutes et à tous je souhaite,
au nom du Conseil Municipal et des salariés de la commune,
une très bonne année 2011.*

Qu'elle vous apporte ce que vous souhaitez et vous garde en bonne santé.

Le Maire, Isabelle MICHEL



La Page du Doyen

De Bruxelles (où je me trouve pour le moment) j'entendais et voyais à la télévision que le Morbihan était sous la neige, sans électricité, sans téléphone, circulation bloquée, etc., mais, renseignements recueillis à la source, j'ai appris que notre village avait été plutôt épargné ! Et c'est normal, car au sens propre comme au figuré, règne à St Laurent un excellent climat chaud et agréable !

Alors restons dans ce climat "relax", avec quelques lignes souriantes :



Deux fonctionnaires sont en train de soupirer au bureau. Ils voudraient bien prendre un jour de congé, mais le directeur a supprimé tous les congés parce qu'il y a trop de travail.

Un des deux se lève et annonce : - "je connais un moyen d'avoir quelques jours de congé".

L'autre : - "comment ?"

Le 1er regarde si le directeur est en vue - rien à l'horizon. Il monte sur son bureau, enlève quelques plaques du faux-plafond, grimpe à l'intérieur du plafond, met ses jambes sur un tuyau métallique et se laisse pendre la tête en bas au-dessus du bureau.

Le directeur arrive dans le bureau et demande : - "que se passe-t-il ici ?"

- "Je suis une lampe" dit l'homme.

- "Je crois que vous avez besoin de vous reposer, vous êtes surmené. Je vous ordonne de rentrer chez vous. Je ne veux plus vous voir avant au moins 2 jours !!!" dit le directeur.

Là-dessus le 2^{ème} fonctionnaire se lève prend son cartable et met son manteau.

- "Où allez-vous ?" Dit le directeur.

- "Je rentre à la maison, je ne peux pas travailler dans le noir".

Incompréhension : Nous, les hommes, sommes d'éternels incompris !

Après 25 ans de mariage, j'ai regardé ma femme et lui ai dit : - "Chérie, il y a 25 ans, on avait un petit appartement, une vieille voiture, on dormait sur le canapé après avoir regardé la télévision en noir et blanc de 40 cm, mais je couchais avec une jeune blonde de 25 ans... Maintenant on a une maison à 500 000€, une BMW à 50 000 €, un lit à eau, une télé couleur avec écran plat de 100 cm, mais je dors avec une vieille de 50 ans."

Ma femme a été très vive d'esprit et elle m'a dit : - "Tu as juste à te mettre avec une jeune blonde de 25 ans et mon avocat fera en sorte que tu te retrouves dans un petit appartement, avec une vieille voiture et que tu dormes sur un canapé en regardant une télé noir et blanc de 40 cm." Les femmes sont incroyables ! Elles te guérissent vite de ta crise de la cinquantaine !



Départ : Une femme dit à son mari :

- "J'ai une bonne et une mauvaise nouvelle pour toi !"

- "Ah ?"

- "Je vais te quitter".

- "Et la mauvaise nouvelle ?"

Les trains qui passent : A une heure avancée de la nuit, le téléphone sonne au domicile d'un couple. L'homme décroche le combiné.

- "Comment voulez-vous que je le sache ? dit-il au bout de quelques secondes. Appelez plutôt la SNCF !"

- "Qui était-ce ?" lui demande sa blonde épouse.

- "Aucune idée. Un type qui demande si la voie est libre".

Ma femme et moi étions assis dans le lit la nuit dernière, discutant des choses de la vie. Nous parlions de l'idée de vivre ou mourir. Je lui dis : "Ne me laisse jamais vivre dans un état végétatif, dépendant d'une machine ou de potions quelconques. Si tu me vois dans cet état, débranche tous les éléments qui me maintiennent en vie". Sur ce, elle s'est levée, a débranché le câble de la TV et m'a enlevé ma bière. La vache... !

. Ma femme est très portée sur le sexe. Malheureusement, ce n'est pas sur le mien.

. Le voisin est un animal nuisible, assez proche de l'homme.

. L'intelligence, c'est comme les parachutes : quand on n'en a pas on s'écrase.



L'hiver va bientôt laisser sa place au printemps,
alors à bientôt sous le soleil laurentin !

Raymond TAILLY





Conseil Municipal

PLH- Fonds de concours de la CCVOL

Madame le Maire rappelle à l'assemblée l'opération multi sites, lancée par la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux, dans le cadre du Programme Local de l'Habitat et à laquelle St Laurent participe.

Le Conseil Communautaire, dans sa délibération en date du 25/03/2010, a décidé d'octroyer une aide aux communes, sous forme de fonds de concours, pour les études d'aménagement liées à cette opération.

Les études sont à présent réalisées pour notre commune, une demande d'aide peut donc être adressée à présent à la CCVOL.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal, autorise Madame le Maire à faire la demande de fonds de concours, auprès de la Communauté de Communes au taux maximal de 50%.

Tarif de la garderie périscolaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, fixe le tarif de la garderie périscolaire à 1,50 € de l'heure à compter de la rentrée scolaire 2010/2011 et décide qu'une facturation sera établie mensuellement en fonction du temps de présence réelle.



SUBVENTIONS 2010

FSL (0,10 €/habitant) (Fond Départemental de Solidarité)	37,00 €
Accueil Emplois Services	300,00 €
O.G.E.C St Julien (participation 10%/élève du coût du voyage scolaire)	88,70 €
Eau & Rivières :	30,00 €
Banque Alimentaire :	70,80 €
A.D.A.P.E.I Redon :	30,00 €
Secours Catholique :	30,00 €
Chambre de Métiers et Artisanat :	45,00 €

Contrat Non Titulaire Emploi Saisonnier

Madame le Maire rappelle que Mme Christiane DANY, qui était Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe à temps non complet (15h00) a pris sa retraite depuis le 1^{er} juillet 2010.

Celle-ci a la possibilité d'être réembauché durant sa retraite et souhaite pouvoir continuer à travailler pour environ 6 mois au sein de la commune.

Madame le Maire propose donc de lui faire un contrat saisonnier, d'une durée de 6 mois à compter du 13/09/2010, en tant qu'agent technique non titulaire à temps non complet (15h00).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, autorise Madame le Maire à recruter Mme DANY en tant qu'agent non titulaire à compter du 13/09/2010.

PLU Missiriac

Madame le Maire explique aux conseillers municipaux que la commune de Missiriac a arrêté son Plan Local d'Urbanisme par délibération en date du 23/07/2010.

Monsieur le Maire de Missiriac, Jean-Yves LALY, nous en a fait parvenir un exemplaire et nous demande de formuler un avis sous forme d'une délibération.

Le Conseil Municipal, après étude du PLU et après en avoir délibéré, décide de donner un avis favorable.

Achat d'un terrain à Evas

Madame le Maire explique aux conseillers municipaux que dans le cadre de dédoublement du poste de transformation EDF basse tension n°3 à Evas, la commune doit acheter une partie du terrain cadastré ZA 477 appartenant à Mr Roger DANY.

Après consultation, Mr DANY est d'accord pour céder à la commune 11m² de sa parcelle, au prix de 15,00 €/m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents accepte l'achat du terrain au prix de 15 €/m² et autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette acquisition.



Ecole numérique

Madame le Maire rappelle aux conseillers le dispositif "Ecole numérique rurale". La commune avait acceptée, lors de la conception du projet, de verser une aide pour le financement de l'opération.

L'installation est réalisée et payée par l'OGEC qui nous demande à présent de bien vouloir verser la subvention complémentaire à l'aide de l'Etat. La dépense s'élève à 10 959,12 € TTC et la subvention de l'Etat versée est de 9 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'accorder la somme de 1 959,12 € à l'OGEC.



Assainissement - Fixation des tarifs (redevances, abonnement, raccordement) 2011

Dans la perspective de la prochaine facturation, la SAUR souhaite savoir si la commune envisage de revaloriser pour l'année 2011, le montant de la redevance assainissement recouvrée par ses services au profit de St Laurent sur Oust.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'appliquer une augmentation de 2% sur les tarifs actuellement en vigueur, soit :

⇒ <u>Abonnement</u>	⇒	72,10 x 2%	=	73,54 € H.T	⇒	77,58 € TTC
⇒ <u>Redevance</u>	⇒	1,81 x 2%	=	1,85 € H.T	⇒	1,95 € TTC
⇒ <u>Raccordement</u>	⇒	1 081,27 x 2%	=	1 102,90 € H.T	⇒	1 163,56 € TTC

Assainissement – Taxe de Raccordement 2011

Madame le Maire rappelle aux conseillers la délibération en date du 10 septembre 2010 par laquelle ils fixaient les différents tarifs 2011 se rapportant au Service Assainissement : Taxe de Raccordement, Abonnement, Redevance. Il s'avère que le taux de TVA pour la taxe de raccordement diffère suivant les cas :

Maison + de 2 ans = 5,50 % et Maison de – de 2 ans = 19,60 %

Deux solutions sont donc possibles, soit appliquer sur une même base HT les taux correspondants au cas (+ ou – de 2 ans) ou bien une base unique TTC est retenue.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'appliquer la base unique TTC, soit :

⇒ <u>Raccordement maison + 2 ans</u>	(5,50 %)	⇒	1 102,90 € H.T	⇒	1 163,56 € TTC
⇒ <u>Raccordement maison - 2 ans</u>	(19,60 %)	⇒	972,88 € H.T	⇒	1 163,56 € TTC



Crédit de Trésorerie

Madame le Maire rappelle à l'assemblée délibérante la délibération en date du 20 octobre 2009 décidant de renouveler l'ouverture de crédit de trésorerie pour un montant de 160 000 € auprès de la Caisse du Crédit Agricole. Cette ligne de trésorerie arrivant de nouveau à échéance, le Crédit Agricole nous propose de la reconduire dans les conditions actuelles suivantes :

Montant de l'autorisation en Euros :	160 000	
Durée :	1 an	
Commission, frais :	50 €	
TAUX INDEXE	MARGE	BASE
Euribor 3 mois moyenné + 0,45 %	0,43 % sur la base de calcul conventionnelle exact/360j	365 j



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'offre faite par le Crédit Agricole et décide en conséquence :

Article 1 : Madame le Maire est autorisée à renouveler cette ouverture de crédit et signer le nouveau contrat sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur.



Concours du Receveur Municipal Attribution d'indemnité.

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que suite à la décision qui vient d'être délibérée et indiquant l'accord et les conditions les conditions d'attributions de l'indemnité au Receveur Municipal, les conseillers doivent maintenant valider l'indemnité 2010.

Le Conseil Municipal, décide d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 %, soit 304,99 € pour 2010.

Indemnité de conseil au Receveur Municipal

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions d'attributions de l'indemnité au Receveur Municipal et lui indique qu'une nouvelle délibération doit être prise à l'occasion de tout changement de comptable.

Considérant que Mr ERUSSARD Gilles nouveau Receveur Municipal depuis le 5 janvier 2010, a donné son accord pour continuer à fournir à la commune dans la mesure de ses moyens, des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de lui attribuer à compter du 1^{er} janvier 2010, l'indemnité de conseil au taux maximum autorisé par le tarif à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.



Admission en non-valeur

Madame le Maire expose aux conseillers municipaux la demande de Monsieur ERRUSSARD, Receveur Municipal, concernant

- l'impossibilité de recouvrer une somme correspondant à un remboursement EDF pour un montant de 0,57 €.
- l'impossibilité de recouvrer une somme correspondant à une facture de la cantine pour un montant de 0,80 €.

Au vu des cas et après délibération, le Conseil Municipal décide d'autoriser l'admission en non-valeur pour les produits cités ci-dessus.



Election des délégués pour le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (S.M.G.B.O)

Madame le Maire rappelle aux conseillers municipaux que l'association du Grand Bassin de l'Oust passera en Syndicat Mixte à compter du 1^{er} janvier 2011. Dans cette perspective, le GBO nous demande de désigner deux délégués pour siéger au Collège auquel adhère notre commune.

Les délégués actuels, Mme Gilberte VAILLANT et Mr Didier MAUGE sont disposés à continuer chacun leur rôle de représentant de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, procède donc à la nomination de ces 2 délégués communaux auprès du S.M.G.B.O :

- Mme Gilberte VAILLANT et Mr Didier MAUGE

Contrat de maintenance Géosoft

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le contrat de maintenance Géosoft pour le logiciel du cadastre numérisé, délibéré en date du 22 mars 2007. La date échéance étant arrivée, le groupe AMJ nous propose de le renouveler pour une durée de 3 ans et pour un coût de 375,55 € H.T par an.

Après délibération, le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer le contrat de maintenance Géosoft qui prendra effet au 1^{er} août 2010.

Modification des statuts de la C.C.V.O.L (Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux)

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux propose une modification de ses statuts pour diverses raisons :

- 1°) Actions, projets ou opérations validés par le Conseil Communautaire dans le cadre du projet de territoire (ex : Fonds communautaire pour les associations...)
- 2°) Intégration de la commune de PLEUCADEUC
- 3°) Hiérarchisation des compétences communautaires conformément à la législation (Code Général des Collectivités Territoriales).

Il est précisé que l'ensemble des points ajoutés ou modifiés ont fait l'objet de concertations préalables auprès des groupes de travail concernés par ces points et ont été validés par le Conseil Communautaire du 21 octobre 2010. (Voir en annexe)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'adopter les modifications validées par le Conseil Communautaire du 21/10/2010.



Madame le Maire explique au Conseil Municipal que la Saur nous propose une nouvelle convention prenant en compte les nouveaux besoins. Cette convention prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2011 pour une durée d'1 an, reconductible 1 an. Au cas où la commune viendrait à déléguer la gestion de son service de l'assainissement, elle sera automatiquement résiliée.

Après lecture de cette convention et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Madame le Maire à signer cette nouvelle convention.



Audit énergétique des logements communaux - Groupement de commandes

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique énergétique du projet de territoire de la CCVOL, la commune de Malestroit a proposé de réaliser un audit énergétique des logements communaux cités en annexe jointe. Pour ce faire, la mise en place d'un groupement de commandes a été retenue. A ce jour, neuf communes se sont inscrites dans cette démarche.

Les communes doivent signer une convention (voire annexe jointe) pour organiser un groupement de commandes conformément aux dispositions de l'article 8 – I à VII – du Code des Marchés Publics. Ce groupement est créé en vue de la passation de marchés d'études pour la réalisation d'audits énergétiques sur le parc de logement communal cité en annexe. Le groupement a pour objet de coordonner et d'optimiser les actions des différentes parties et de retenir un prestataire unique pour ce marché.

Il est proposé de retenir la Communauté de Communes comme coordonnateur du groupement. La commission d'appel d'offres du groupement doit être également constituée : chaque commune membre procède à l'élection de son représentant parmi les membres ayant voix délibérative de sa commission d'appel d'offres. Pour chaque membre titulaire, il est prévu un suppléant. La commission d'appel d'offres est présidée par le représentant du coordonnateur.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver la convention constitutive du groupement de commandes, annexée à la délibération pour la passation de marché d'étude d'audit énergétique des logements communaux et la désignation de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux en tant que coordonnateur du groupement constitué ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention constitutive et à prendre toutes les mesures d'exécutions liées à l'approbation de cette convention constitutive ;
- De désigner un représentant élu au sein de la commission d'appels d'offres de la commune pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes, ainsi qu'un suppléant également choisi au sein de la commission d'appel d'offres.

Les membres du Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide d'engager l'étude et de valider le plan de financement
- d'inscrire les logements cités en annexe
- d'approuver la convention
- d'approuver la désignation du coordonnateur
- d'autoriser le Maire à signer la convention
- désigne Monsieur Bernard POYAC pour siéger à la commission d'appel d'offre et Madame Isabelle MICHEL, sa suppléante.
- Autorise le Maire à engager les démarches et à signer toutes pièces relatives à cette opération





Informations Municipales

E T A T C I V I L

Naissances



Anaïs, Cécile, Stéphanie, Nathalie GOUAULT
- *Le Clos du Glatinais* - 23/10/2010

Thibaut, Yves, Daniel GUIMENE
- *Foucherel* - 28/10/2010

Freya, Marie, Louise LE MASLE
- *Evas* - 08/11/2010

Décès



Denis, Henri, Marcel VAILLANT

11/10/2010

OPAH

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, pilotée par la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux, s'inscrit dans le Projet de territoire élaboré pour la période 2009 – 2014.



Après une première Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur la période de 2000 à 2004, la CCVOL souhaite renouveler son engagement au travers d'une nouvelle étude.

L'objectif est d'évaluer les besoins techniques et financiers nécessaires à la rénovation du parc de logements privés sur les 16 communes de la CCVOL

Les cibles principales sont l'amélioration des performances thermiques et la lutte contre les logements précaires.

Les prochaines décisions sont attendues pour juin 2011.

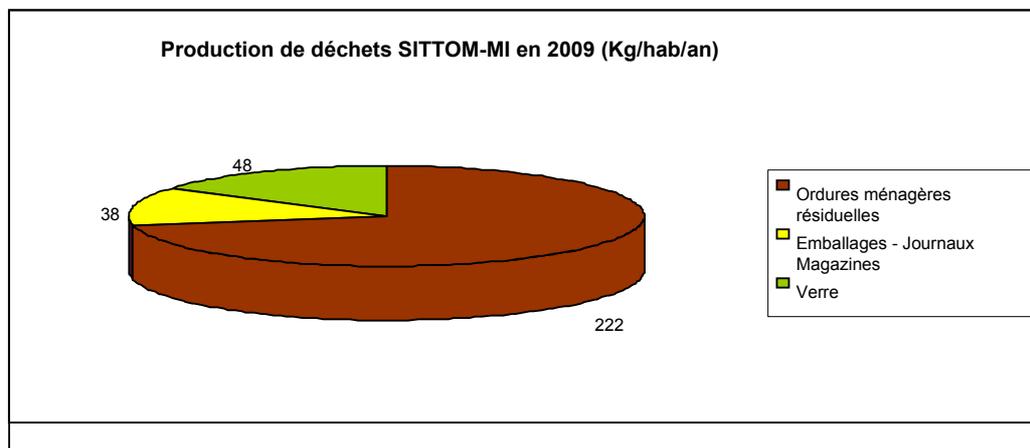
Pour toute information, contacter Madame AUGUSTE Carine au 02 97 75 08 40.

Performance de tri : encore des efforts à fournir

Dans le cadre d'une étude d'optimisation des services de collecte des déchets, le syndicat de traitement auquel adhère le CCVOL (le SITTOM-MI), a fait réaliser par un bureau d'études (Verdicité) une caractérisation des ordures ménagères en 2009.

Cette caractérisation a pour but de déterminer le contenu de notre poubelle et de quantifier la part de déchets valorisables que nous envoyons à l'incinération et qui pourraient donc être recyclés.

Situation en 2009



Les résultats de l'analyse ont démontré que dans les **222 kg d'ordures ménagères** nous pouvons encore trier :

47 kg d'emballages et de journaux magazines →



9 kg de verre →



54 kg de fermentescibles →



Et 9 kg de textiles et de déchets dangereux devant être déposés en déchèteries.

En conclusion, seulement 103 kg de déchets devraient être mis en ordures ménagères.

Aujourd'hui trop de déchets ne sont pas valorisés. Il faut savoir que 187 kg/hab.an sont incinérés à l'usine du SITTOM-MI (**Syndicat Inter-communal de Transfert et de Traitement des Ordures Ménagère du Morbihan Intérieur**) à Pontivy alors que 50% de ces ordures ménagères pourraient encore être valorisées (recyclage des emballages, du verre, compostage...) Il reste donc encore des efforts à fournir.

L'année 2010 arrivant à son terme, nous pouvons déjà remarquer que vos efforts sont constants, toutefois des erreurs de tri persistent, en voici quelques exemples :

- pots de yaourts, pots de crème fraîche, barquettes de beurre, emballages de viennoiserie doivent être mis dans le bac des ORDURES MENAGERES.
- Les ampoules à filaments sont à déposer dans le bac des ORDURES MENAGERES
- La vaisselle, verre à boire, pots de fleurs en terre cuite sont à emmener en déchèterie
- Les films plastiques autour des revues doivent être enlevés pour permettre le recyclage du papier.

Pour rappel voici ce que vous devez mettre dans chaque conteneur à déchets :

- **dans les conteneurs à emballages (couvercle jaune)** : bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, aérosols, barquettes en aluminium, cartonnettes, briques alimentaires, bouteilles d'huile.
- **Dans les conteneurs à papier (de couleur bleue)** : papiers, journaux, magazines, prospectus, catalogues, annuaires, cahiers (le tout sans film plastique)
- **Dans les conteneurs à verre (de couleur verte)** : bouteilles, pots et bocaux en verre
- **Dans les bacs gris** : les ordures ménagères, tous les déchets non recyclables (films plastiques, pots de yaourts, barquettes en polystyrène...)



DECHETS D'EQUIPEMENT ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (DEEE)

Selon la réglementation en vigueur, la filière de collecte des déchets électriques et électroniques en fin de vie a été mise en place sur notre territoire.

Vous disposez des 2 moyens d'élimination de ces déchets, le premier à privilégier, le « un pour un », c'est-à-dire que lorsque vous rachetez un appareil ménager, vous ramenez au magasin l'appareil usager qui sera repris gratuitement. La seconde filière de collecte est la déchèterie, qui peut reprendre tous vos appareils usagés non remplacés.



Collecte sélective des déchets

Nous vous rappelons que nous tenons à votre disposition dans les mairies et au siège de la CCVOL des nouveaux sacs et guide de tri. Si votre précédent sac est usagé, n'hésitez pas à venir en prendre un nouveau auprès de ces services.



OPERATION COMPOSTAGE DOMESTIQUE : Grâce au compostage domestique, 30 % de vos ordures ménagères ne seront pas incinérées et ces déchets organiques vous permettront de réaliser votre propre compost. Déjà 1850 composteurs ont été distribués depuis 2006. Si vous n'en avez pas encore, prenez contact avec le service Environnement au 0 800 862 333 (*Numéro Vert*) qui vous remettra un composteur et vous expliquera comment l'utiliser. Courant 2011, une réunion d'information sera organisée pour vous apporter de plus amples informations sur le sujet.



DEPOTS SAUVAGES



Selon l'article R635-8 du code pénal, « il est strictement interdit de déposer, d'abandonner ou de jeter, (..) à l'exception des emplacements désignés à cet effet (..) soit des ordures, déchets, matériaux (..) ». De ce fait, tout dépôt au pied des conteneurs, aux bords des routes ou dans les bois est une infraction à la législation.

Nous vous demandons d'utiliser les moyens que vous avez à votre disposition pour déposer vos déchets : conteneurs à déchets ou déchèteries, pour préserver notre environnement.

Deux déchèteries sont à votre disposition :

SERENT (Parc d'Activités du Gros Chêne):

Lundi 13h30 - 18h00

Mercredi, vendredi, samedi : 9h00- 12h00 et 13h30 - 18h00

RUFFIAC (La Landes des Arches)

Mardi, jeudi : 9h00-12h00

Samedi : 9h00- 12h00 et 13h30 - 18h00

Le service Environnement de la CCVOL se tient à votre disposition pour toutes questions sur la collecte des déchets. Un numéro vert est à votre disposition :



Pour plus d'information sur la prévention des déchets n'hésitez pas à consulter le site internet du Conseil Général du Morbihan : www.tousecocitoyens56.fr.

Animations Informatiques de votre Cyber-base

Le Forum Inter'@ctif à Saint Laurent sur Oust vous propose plusieurs parcours pour découvrir ou approfondir vos connaissances en informatique. Voici le calendrier des animations proposées de **janvier à avril 2010**, inscrivez-vous dès maintenant à un ou plusieurs de ces parcours pour bien préparer votre rentrée Multimédia !



P1 découverte : pour se lancer

- 1) D'où vient l'ordinateur et comment ça marche ?
- 2) La souris, les icônes, le bureau, les fenêtres
- 3) Se déplacer, le menu démarrer, dossiers, fichiers...
- 4) Le clavier : toutes les touches importantes !
- 5) Saisir et retravailler un texte court.
- 6) Saisir, mettre en forme un texte, insérer une image.
- 7) Internet, vocabulaire et bases de la navigation.
- 8) Rechercher de l'information et surfer sur le Web.
- 9) Créer sa boîte de courrier électronique sur Gmail
- 10) Envoyer des pièces jointes, gérer ses contacts...



P2 Traitement de texte : pour approfondir

- 1) Saisie, mise en page, techniques de sélection de texte
- 2) Mettre en forme un texte et insérer des images ...
- 3) Utilisation approfondie de la barre d'outils image.
- 4) Présenter une recette de cuisine, utilisation des puces...
- 5) Rédiger et mettre en forme une lettre : tabulations...
- 6) Créer une carte de vœux, un menu, une invitation.



P3 Internet 2.0 : pour aller plus loin

- 1) Récupérer des images d'internet et les imprimer
- 2) Découvrir les sites administratifs, les impôts...
- 3) Découvrir l'univers des blogs
- 4) Acheter sur le Web, risques et avantages
- 5) Le courrier électronique avec Gmail
- 6) Suite échanger des pièces jointes, les options...
- 7) Messagerie instantanée et dialogue en ligne (chat)
- 8) Créer un compte sur un réseau social : Copains d'avant...
- 9) Personnaliser sa page d'accueil avec igoogole
- 10) Découvrir la terre en 3D : Google Earth



P4 Multimédia : pour découvrir

- 1) Se servir d'un appareil photo numérique
- 2) Picasa pour organiser, retoucher, optimiser ses photos
- 3) Aller plus loin avec Picasa, graver, diffuser ses photos
- 4) Créer un diaporama avec PowerPoint ou Impress.
- 5) Suite... personnalisez votre diaporama et animez-le !
- 6) Suite... Gérez les transitions et diffusez-le !



P5 Protéger/Partager ses données : pour s'initier

- 1) Aller + loin avec son ordi, configurer, installer, l'entretenir : panneau de configuration
- 2) Se prémunir : pare-feu, anti-virus, anti-spyware...
- 3) Partager ses données sur Internet avec Steekr.com
- 4) Sauvegarder ses documents : clef USB, graveur...



P6 Vidéo Numérique : pour s'initier

- 1) Techniques de base de la prise de vue et de son
- 2) Importer ses vidéos et préparer un montage
- 3) S'initier au montage vidéo avec Movie Maker
- 4) Enregistrer et projeter ses films : écran, Internet...



P7 Tableur : pour découvrir

- 1) Notions de tableur, les cellules et les bordures
- 2) Approche des formules
- 3) Approfondissement des formules
- 4) Faire sa comptabilité personnelle
- 5) Créer un bilan de sa comptabilité avec des graphiques

Forum Inter'@ctif

Modalités : Adhésion annuelle de 10€/pers, 12€/foyer, 30€/PME/Asso et 1,5€ la séance dans le cadre d'un parcours ou 2€ à la carte. (Hors CCVOL : 15€/pers, 17€/foyer, 40€/PME puis 2€/atelier ou 3€/carte)

Les séances durent 1h30 et se déroulent toutes les semaines à **partir de la date indiquée**, même jour, même heure sauf exceptions. **Dates de démarrage** des prochaines sessions :

P1 découverte

Judi 6/01 9h15
Vendredi 7/01 11h00
Mercredi 19/01 11h00
Mercredi 19/01 14h00

P3 Internet 2.0

Mercredi 16/03 19h00
Vendredi 18/03 9h30
Vendredi 18/03 16h00
Judi 24/03 17h30



P6 Vidéo Numérique

Séances de 3h sur inscription et en fonction des disponibilités.

P2 Traitement de texte

Vendredi 14/01 9h30
Vendredi 14/01 16h00
Mercredi 26/01 19h00
Judi 03/02 17h30
Judi 31/03 9h15

P4 Multimédia

Mercredi 15/12/10 9h30
Mercredi 15/12/10 17h30
Vendredi 7/01 14h30
Samedi 8/01 9h00
Mardi 15/02 16h00

P5 Protéger ses données

Mercredi 19/01 14h30
Mercredi 9/02 9h30
Mercredi 9/02 17h30
Vendredi 11/03 14h30
Samedi 12/03 9h00

P7 Tableur

Mercredi 16/03 9h30



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Cédric André votre animateur Cybercommunautaire :

Rue Gréneuc, le bourg
56140 Saint Laurent sur Oust

Plus d'infos par **tél : 02.97.72.24.90**, **courriel : cyber@ccvol.com** ou sur **www.ccvol.com** dans la rubrique Vie Culturelle puis Cyber-base





Les Amis Laurentins

Amis Laurentins, une année s'est écoulée, une autre frappe à la porte avec ses lendemains à découvrir ensemble. Le conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter santé, prospérité et tout le bonheur possible. Que la paix et la joie soient avec vous tout au long de l'année nouvelle.

Merci pour votre fidélité, merci à toutes les bonnes volontés qui se dépensent sans compter pour la pérennité de l'association.

Malgré une baisse sensible des effectifs, voici le résumé des activités du second semestre



- Le 10 juillet, sous un soleil de plomb, les joueurs de pétanques se sont affrontés dans une ambiance conviviale. Le soir une centaine de convives ont savouré l'excellent jambon à l'os servi par les bénévoles du club.

- Le 13 novembre, le concours de belote a remporté un vif succès. 36 équipes se sont donné la réplique au son de « belote, rebelote et dix de der » et comme il n'y a pas de perdant, chacun est reparti avec un lot.



- Le 18 décembre, pour clore les festivités, 60 Laurentins se sont retrouvés pour savourer le repas de fin d'année dans une ambiance bonne enfant. Tour à tour chacun a pu pousser la chansonnette ou raconter une histoire.

Pour des raisons de santé, quelques Laurentins n'ont pu se joindre à nous, nous pensons bien à eux et leur souhaitons un prompt rétablissement.



Au nom des Amis Laurentins, je remercie la municipalité pour son aide matériel ce qui nous permet d'organiser nos diverses manifestations afin de préserver le tissu associatif.

Prenez note de nos prochaines manifestations :

* Mardi 25 janvier assemblée générale et galette des rois



* Samedi 12 février concours de belote

* En juin voyage d'une journée à préciser ultérieurement

* Samedi 5 novembre concours de belote

* Samedi 17 décembre repas de fin d'année



L'année 2010 se termine, une page se tourne, sans oublier ceux qui nous ont quittés cette année, que leurs familles trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances et de notre amitié.



Quelques histoires pour détendre l'atmosphère morose.



Le Tenancier et le Curé

Un gars fait construire une taverne juste en face d'un cimetière. Pour faire sa publicité, il place une enseigne en disant :

« Quoi que l'on dise quoi que l'on fasse, on est bien mieux ici qu'en face. »

Voyant cela, le curé place lui aussi une enseigne à l'entrée du cimetière, on pouvait y lire :

« Quoi que l'on dise quoi que l'on fasse, tous ceux qui sont ici, viennent d'en face. »



La Nonne et la CGT - *Si tout le monde avait de l'humour !!!*



Madame, Monsieur,

Religieuse cloîtrée au monastère de la visitation de Nantes, je suis sortie le 19 juin pour un examen médical. Vous organisiez une manifestation. Je tiens à vous féliciter pour l'esprit bon enfant qui y régnait. D'autant qu'un jeune membre de votre syndicat m'y a fait participer !

En effet, à mon insu, il a collé par derrière, sur mon voile, l'autocollant CGT après m'avoir fait signe par une légère tape dans le dos pour m'indiquer le chemin. C'est donc en faisant de la publicité pour votre manifestation que j'ai effectué mon trajet.

La plaisanterie ne me fut révélée qu'à mon retour au monastère. En communauté, le soir, nous avons ri de bon cœur pour cette anecdote inédite, dans les annales de la Visitation de Nantes.

Je me suis permis de retraduire les initiales de votre syndicat (CGT = Christ, Gloire à Toi). Que voulez vous, on ne se refait pas. Merci encore pour la joie partagée. Je prie pour vous.

Au revoir, peut être, à l'occasion d'une autre manifestation.

Réponse du secrétaire général de la CGT

Ma sœur,



Je suis persuadé que notre jeune camarade, celui qui vous a indiqué le chemin, avait lu dans vos yeux l'humanité pure que nous avons retrouvée dans chacune des lignes de votre lettre.

Sans nul doute il s'est agi d'un geste inspiré, avec la conviction que cette pointe d'humour « bon enfant » serait vécue comme l'expression d'une complicité éphémère et pourtant profonde.

Je vous pardonne volontiers votre interprétation originale du sigle de notre confédération, car nous ne pouvons avoir que de la considération pour un charpentier qui a révolutionné le monde.

Avec tous mes sentiments fraternels et chaleureux.



En attendant de vous retrouver le 25 janvier pour l'assemblée générale et la galette des rois, nous vous souhaitons beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la nouvelle année.



Le Président

Alain Vidy



La Rentrée Scolaire



Depuis la rentrée, la vie de l'école a un peu changé. En effet, il y a eu de nouvelles arrivées :



La direction est assurée par **Solène Vilain**, enseignante des enfants de CE1-CE2 qui remplace Aline Repetti en poste depuis un an.

Marie Le Dain, qui travaillait depuis 7 ans avec Marie-Annick Godin, partage depuis Septembre, la classe de GS-CP avec **Elisabeth Le Corre**, nouvellement nommée.

Maëva Le Breton les seconde en tant qu'aide maternelle.

Privel Davoine, employé municipal, a remplacé Emelyne pour la garderie et la cantine.

L'école accueille 39 enfants,
21 élèves en GS-CP et 18 en CE1-CE2.

Comme chaque année, les enfants de l'école Immaculée travaillent avec les élèves de l'école Saint Joseph de Saint Congard sur un thème fédérateur : pour 2010-2011, **l'eau** est le projet qu'ils développent notamment dans le spectacle de Noël, le voyage de fin d'année (classe de mer à Plouha, 22 pour les CE), le cycle de natation pour les élèves du CP au CM2...



Depuis la rentrée, l'école a pu partager différents moments avec vous tous.

D'abord au loto des écoles le 6 novembre, qui encore cette année, a été une vraie réussite, à l'arbre de Noël et nous l'espérons d'autres moments importants de la vie de la commune.

Nous remercions l'équipe municipale pour son soutien lorsque l'école la sollicite.



**L'équipe enseignante souhaite une excellente année 2011
à tous les Laurentins.**



Date à retenir :

Comme chaque année, l'école organisera une Kermesse, le 3 juillet 2011.



Association Vivre à St Laurent



Après une petite année sabbatique pour cause de « Rassemblement des Saint Laurent de France », l'Association a repris ses réunions depuis le 8 octobre dernier.



D'emblée, Jean-Claude, le président a souhaité que chacun s'exprime et donne son point de vue quant à l'opportunité d'organiser une 16^{ème} édition du Festival du Cabaret à Domicile.

Certains ont manifesté leurs doutes, leurs hésitations, leur lassitude parfois, tandis que d'autres ont clairement exprimé leur désir de voir la manifestation reconduite ; chacun des membres du bureau est bien conscient qu'il est difficile aujourd'hui d'équilibrer le budget d'une telle fête, même si le bilan de la 15^{ème} édition a été tout à fait positif avec un solde d'environ 5 000 euros.

Après le tour de table, il est apparu qu'une majorité souhaitait néanmoins voir perdurer le festival, la formule permettant de créer une réelle animation en drainant plus d'un millier de personnes durant un week-end dans notre petite commune.

Cette décision importante étant prise, le bureau s'est tout de suite penché sur le choix d'une date appropriée, sachant que le deuxième week-end de mars 2011 sera consacré aux élections cantonales. Après réflexion, il a été décidé que



la 16^{ème} édition du Festival se déroulerait le week-end des 9 et 10 avril 2011.

En voici les grandes lignes :

Samedi 9 avril : A partir de 16 h 30, Rencontres et Sélections pour le Kan Ar Bobl, « le chant du peuple » avec de jeunes groupes musicaux, des chants et des contes en gallo. Puis Scènes ouvertes et Fest-Noz sous chapiteau en soirée.



Dimanche 10 avril : A 10 h 00, Rando chantée, à 12 h 30, Repas animé de chants traditionnels. A partir de 14 h 00, Cabarets dans une dizaine de maisons du bourg, Concerts à l'église et Fest-deiz sur 2 scènes de danse.

D'ores et déjà, tout le bureau espère pouvoir compter sur votre soutien actif et sur votre aide comme vous avez toujours su le faire à l'occasion des précédentes éditions.

Il vous remercie sincèrement à l'avance et adresse un merci tout particulier à celles et ceux qui accepteront, encore une fois, d'ouvrir leur maison pour accueillir les musiciens et le public et qui permettent de donner cette touche d'originalité qui fait tout le charme de ce Festival.



La réunion du lundi 8 novembre a vu l'arrivée de trois nouveaux membres dans le bureau : il s'agit de Danielle GICQUELAY, de Gaby QUELARD et de Ronan OLIVIER. Ils ont été accueillis avec une satisfaction non dissimulée par le président et l'ensemble des membres du bureau.

Ces arrivées compensent les départs de Lucette HANICAUX et de Mickaël BINARD que nous remercions chaleureusement pour leur gentillesse et leur dévouement au service de l'Association.



Durant la deuxième semaine du mois de décembre, Jean-Claude et plusieurs membres du bureau ont accueilli un groupe de musiciens de Loire-Atlantique, à savoir le groupe « ESQUISSE ». L'objectif de ces derniers était de préparer l'enregistrement d'un nouveau CD qui devrait sortir au milieu de l'année 2011. Ces quatre jeunes musiciens aussi sympathiques que talentueux ont donc été hébergés et nourris gratuitement en échange d'une prestation au prochain Festival. Ils ont également terminé leur semaine de préparation en animant bénévolement un Fest-Noz le vendredi 10 décembre. Chacun a pu alors constater l'étendue de leurs talents et la qualité de leur prestation ; pour ceux qui n'ont pu les découvrir, ils pourront le faire le dimanche 10 avril ; leur musique mérite que l'on prenne le temps de les écouter. Lors de ce récent Fest-Noz, les danseurs ont pu apprécier le tout nouveau parquet installé dans la salle polyvalente, la veille, par plusieurs membres du bureau.

Ce parquet avait auparavant été posé à la salle de Malestroit à l'occasion du « Rassemblement des Saint Laurent de France » ; il a trouvé là une reconversion tout à fait appréciable et appréciée pour son confort et pour l'amélioration de l'acoustique qu'il génère. Merci encore à l'équipe gagnante du « Rassemblement » !



En cette période de fêtes et de réjouissances qui permettront d'oublier un peu les dures réalités du quotidien, le président Jean-Claude et tous les membres du bureau formulent pour chacun d'entre vous des vœux de santé, de bonheurs simples et de bonne entente pour l'année 2011 !



SAINT LAURENT 2010



Mairie

56140 SAINT LAURENT/OUST



Le vingtième rassemblement des St Laurent de France qui s'est déroulé les 16-17 et 18 juillet 2010 dans notre village est désormais derrière nous. Pourtant, au mois de juillet 2007 à St Laurent des Vignes, lorsque Isabelle MICHEL Maire, a proposé la candidature pour l'organisation de cet événement, le pari était osé pour notre petite commune.

Mais grâce à la dynamique associative qui s'est renforcée autour d'une équipe et ensuite autour des 190 bénévoles, pendant ces trois jours (3 725 repas servis, 1 128 nuitées, 800 personnes en tourisme), toutes les énergies ont été déployées pour assurer aux 800 Laurentins des 37 délégations de toute la France un accueil le plus chaleureux possible et leur faire passer un séjour inoubliable en Bretagne.

Merci à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont constitué un maillon de la chaîne de réussite de cette manifestation à la fois festive, conviviale et chaleureuse.



Nombre d'entre vous ont découvert qu'aux Saint Laurent de France, c'est bien de convivialité dont il est question. Ces trois journées riches en échanges en témoignent. Pour le prochain rassemblement qui aura lieu à SAINT LAURENT NOUAN (Loir et Cher) entre Blois et Orléans les 15-16-17 juillet 2011, les personnes intéressées pourront s'inscrire courant janvier 2011 (un article paraîtra dans la presse).

Un DVD est actuellement en cours de réalisation sur le vingtième rassemblement et devrait être terminé en janvier 2011. Afin de pouvoir passer commande auprès de Mr ROUSSEAU de St Laurent de la Plaine, les personnes intéressées peuvent le réserver auprès de la Mairie le plus vite possible. L'association le vend au prix coûtant, soit 10,00€ pour tous les bénévoles.

Quelques témoignages reçus sur la messagerie de Saint-Laurent 2010

« A tous ceux qui ont participé à l'organisation du rassemblement, en tant que président de l'association « VILLES DE SAINT LAURENT » de ST LAURENT BLANGY (Pas de Calais), je tiens à témoigner une fois encore à toute l'équipe organisatrice et aux nombreux bénévoles mes félicitations et mes remerciements pour ce rassemblement de grande qualité à tous points de vue. Comme je l'ai dit plusieurs fois ce week-end, le « petit » Saint Laurent a fait de grandes prouesses. Encore bravo et prenez maintenant le temps d'apprécier et de savourer tout ce que vous avez fait pour nous tous en vous disant que c'était très réussi. »

« Je pense très sincèrement que ce rassemblement est une réussite. L'organisation était parfaite, l'ambiance très chaleureuse, le site était très pratique et de plus le soleil était de la partie. Désormais quand on me dira « qu'il pleut toujours en Bretagne » je répondrai que c'est des co.....! D'après les discussions que j'ai eu à droite ou à gauche le dimanche, tout le monde était très heureux de ce week-end. »

Jean Pierre LAPEYRE Saint Laurent Nouan Président St Laurent de France

DATE À RETENIR

23 Janvier 2011 LOTO de l'association, Salle des Fêtes de MALESTROIT

Le Président et les Membres de St Laurent 2010 vous souhaitent une BONNE ANNEE 2011 !

1971 - 2011 Amis de la Nature 40 ans



L'association des Amis de la Nature est une association internationale de tourisme social et de défense et protection de la nature.

Avec plus de 500 000 adhérents dans 47 organisations membres et partenaires à travers le Monde, l'organisation internationale des Amis de la nature compte, mondialement, parmi les plus grandes organisations non gouvernementales (ONG).

Les Amis de la nature français forment une fédération de plus de 105 groupes en France. Chaque section est une association autonome. Plusieurs d'entre elles accueillent les adhérents dans leur gîte, leur chalet ou sur leur camping.

Fédération Française des Amis de la Nature : www.amis-nature.org

L'association des Amis de la Nature de Couëron se crée et dépose ses statuts en 1971.

Les Amis de la Nature de Couëron s'installent sur la commune de Saint Laurent sur Oust en 1972 en achetant un terrain de 2200m² près de la centrale hydroélectrique, le permis de construire une maison est déposé la même année.

La maison étant essentiellement destinée à accueillir des campeurs, donc la construction comporterait une cuisine et un grand bloc sanitaire, ainsi qu'à l'étage quelques lits (environ une dizaine) permettant le couchage des adhérents qui ne campent pas.

L'inauguration de cette installation a eu lieu en 1973.

Rapidement, les Amis de la Nature de Couëron, se sont rendu compte, que le nombre insuffisant de lits dans la maison, limitait l'accueil des adhérents voulant séjourner dans le refuge.

L'assemblée générale vota l'agrandissement de la maison.

En 1977, un permis de construire est déposé pour l'agrandissement du bâtiment.

Cette nouvelle construction conséquente, comporte au rez-de-chaussée une grande salle à manger de plus de 60 places et à l'étage des dortoirs pouvant coucher 40 personnes.

L'ouverture aux adhérents, fin des années 70 et début 80, se fera progressivement au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Après la création de chambres (à la place des dortoirs), la modification du couchage (suppression de lits superposés), la capacité d'accueil du refuge est aujourd'hui de 33 lits.

Nous travaillons toujours à l'entretien et à l'amélioration de notre maison, et le dernier gros chantier a été la construction d'un nouveau bloc sanitaire plus spacieux, plus clair et plus fonctionnel que l'ancien.

L'accueil, la gestion et l'entretien de ces hébergements sont bénévoles.

La maison est ouverte à tous les adhérents français et étrangers, et pour une somme modique vous pouvez y séjourner une nuit, un week-end, une semaine ou plus.

Groupe Amis de la Nature de Couëron : www.an-coueron.over-blog.com

Les Amis de la Nature de Couëron, à l'occasion de leur quarantième anniversaire,

vous invitent à la Journée Portes ouvertes de la maison des Amis de la Nature

Samedi 28 mai 2011 de 14h00 à 18h00

Expositions, diaporamas, visite des locaux,....

Après avoir œuvré sans compter pendant 13 années, Madame Germaine COUEDELO a souhaité passer le relais. Nous la remercions chaleureusement pour le travail accompli durant toutes ces années.

Nous remercions également Madame Gabrielle SERAZIN qui, après avoir assumé la vice présidence de nombreuses années, a demandé à se retirer du bureau.

Depuis le 11 Juin 2010, le nouveau bureau est donc ainsi constitué :

Présidente :

- Madame Marie Vincente MORLA

Vice Présidentes:

- Madame Béatrice BOCANDE
- Madame Germaine COUEDELO - responsable de l'établissement et du suivi des dossiers des personnes aidées.
- Madame Annie RUBEAUX- responsable du personnel : plannings, formation...

Trésorières :

- Madame Anne PENHOUET chargée de la transmission des éléments de salaire et du suivi des arrêts de travail
- Madame Evelyne FRAPSAUCE chargée de l'envoi des factures aux familles et de leur suivi

Secrétaire:

- Madame Anne Marie JAMET

Responsable Saint Laurent S/O

Madame MICHEL Isabelle

nos interventions

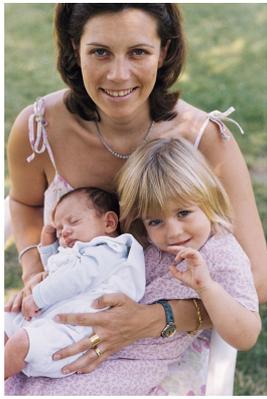
- aide à la famille

- garde d'enfants

- préparation des repas

- aide à la personne

- ménage, repassage



Communiqué de l'association ADMR de RUFFIAC

L'association ADMR de RUFFIAC propose un service auprès des familles sur les communes de : CARO, MISSIRIAC, RUFFIAC, SAINT LAURENT sur OUST, SAINT NICOLAS du TERTRE, TREAL

A certains moments de la vie, une famille peut avoir besoin d'une aide extérieure à domicile : comment faire lorsqu'un enfant tombe malade et qu'il faut continuer à s'occuper de ses frères et sœurs ? Quand on décide d'avoir un deuxième enfant et que naissent des jumeaux, faisant passer la famille de trois à cinq ? Ou encore lors d'une séparation, d'une reprise d'activité ?

Grossesse, naissance, maladie ou décès, aide dans les relations parents/enfants, séparation, reprise d'activité, désir de concilier vie familiale et vie professionnelle : un soutien peut parfois s'avérer nécessaire à domicile.

Pour chaque situation, L'ADMR a des solutions et des professionnels qualifiés capables de vous seconder à votre domicile.

L'Auxiliaire familiale

C'est le coup de main nécessaire pour permettre aux parents de se reposer, en lui confiant les tâches ménagères : l'Auxiliaire Familiale réalise l'entretien de la maison, du linge, la cuisine ...

La TISF (Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale), diplômée d'Etat, est une présence et un soutien à la parentalité :

- Vous pouvez lui confier votre maison, vos enfants : elle assurera toutes les tâches nécessaires au maintien de la vie quotidienne et assurera auprès de vos enfants une présence rassurante et responsable dans les moments difficiles.
- Elle saura également vous conseiller utilement, vous accompagner dans vos démarches et formalités administratives, l'accès à vos droits ...

Une prise en charge financière de l'intervention à domicile est possible, suivant le motif et en fonction du quotient familial, par les différents organismes financeurs dont dépendent les familles : Caisses d'Allocations Familiales, département. Après accord de votre caisse, votre participation financière horaire, suivant vos revenus, variera de 0,30€ à 12,44 €.

L'association ADMR est la seule sur le secteur conventionnée avec les financeurs pour vous faire bénéficier de ce service à ce tarif.

Les mutuelles, comités d'entreprises peuvent également prendre en charge une partie du coût.

Une réduction d'impôt ou un crédit d'impôt (sous certaines conditions) égal à 50 % de la dépense engagée est possible, dans la limite d'un plafond fixé annuellement.

Contact : Pour tout renseignement contacter l'association ADMR de Ruffiac qui intervient sur votre commune.

Contact local : ☎ 02 97 93 79 66

Contact Maison de Pays ADMR de Saint Jacut ☎ 02 99 93 40 42

Le bocage : un élément indispensable pour une eau de qualité

Le bocage correspond à un type de paysage rural créé par l'homme constitué de haies et/ou de talus avec de grands arbres entourant des parcelles cultivées ou en prairies. Bois, talus, haies et arbres isolés forgent l'identité de chaque commune.

Le bocage, hérité des pratiques agricoles d'hier, connaît toutefois une forte régression depuis plus de 40 ans. Afin de le revitaliser sur votre commune, le Grand Bassin de l'Oust, acteur local de la qualité de l'eau des rivières s'est engagé dans le programme Breizh Bocage et vous propose de réaliser vos projets bocagers.

Le bocage est un élément nécessaire : *Pour l'environnement :*

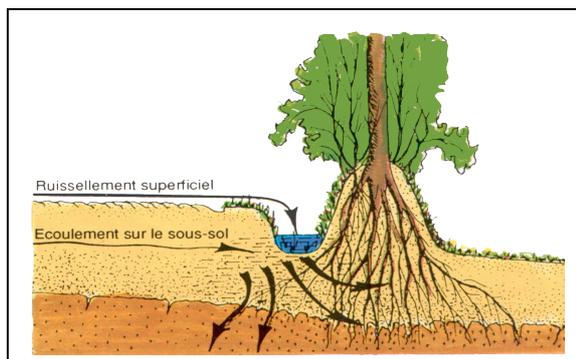
Pour la production agricole :

Le bocage agit comme une protection contre les aléas climatiques pour le bétail. Il joue un rôle d'effet brise-vent pour les cultures. Il abrite de nombreux auxiliaires des cultures.

Pour le cadre de vie :

Le bocage permet la production de bois, la récolte de fruits. Il participe à la beauté du paysage.

Le bocage agit comme une barrière contre l'érosion, il participe à l'épuration de l'eau ainsi qu'à la préservation de la biodiversité.



Le programme Breizh Bocage :



Il a pour objectif la création et la reconstitution de nouvelles haies bocagères, talus ou talus boisés. Le dispositif vise principalement à réduire les transferts de polluants vers les eaux superficielles. Il présente également un intérêt pour la fourniture de biomasse (bois énergie), la préservation de la biodiversité et la restauration des paysages. Par ailleurs, il est avant tout important que les communes et les propriétaires pérennisent l'existant.

Le Grand Bassin de l'Oust est donc engagé dans le programme Breizh Bocage financé par l'Europe, l'Agence de l'Eau, le Conseil Général et la Région Bretagne. Il se décompose en 3 volets, un premier volet d'étude à l'échelle du bassin versant désignant ainsi des zones dites prioritaires, un second volet de diagnostic terrain à l'échelle communale avec propositions d'aménagements et le dernier volet étant la phase de travaux. Différents types de travaux sont finançables :

Les travaux neufs :
de talus sans fossé

Les travaux sur
hydraulique (déplacement
brèches), regarnis de



Création de haies à plats et ou sur talus, circulant.

maillage existant : Travaux à vocation d'entrées de champs, fermeture de haie.

Parlez-en autour de vous !...Le GBO vient de terminer le volet 1 sur la commune de Saint-Laurent-Sur-Oust et les agriculteurs et les particuliers qui auraient des projets pour 2011 peuvent contacter Arnaud MOAL au **02 97 73 36 49**.



**ADIL / AGENCE
DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION
SUR LE LOGEMENT
MORBIHAN**

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES SERVICES PROPOSES AU PUBLIC PAR L'ADIL

Le réseau de l'ANIL et des ADIL offre aux particuliers un conseil complet et gratuit sur tous les problèmes de logement, qu'ils soient juridiques, financiers ou fiscaux. Il est conventionné par le ministère chargé du logement.

CONSEIL JURIDIQUE, FINANCIER, FISCAL

L'établissement d'un plan de financement ou d'un diagnostic financier adapté à la situation personnelle de l'utilisateur,

Les règles d'attribution des logements HLM, la marche à suivre pour les demandes,

Les prêts et aides spécifiques en matière d'habitat, allocation-logement, aide personnalisée au logement...,

Les contrats de construction, de cession ou de travaux,

Les aides aux travaux permettant la maîtrise de l'énergie,

Les responsabilités en matière de construction,

Les assurances liées à la construction et au logement,

Le permis de construire et les règles d'urbanisme,

Le droit de la location,

La copropriété,

L'amélioration des logements par le propriétaire bailleur, par le propriétaire occupant, par le locataire,

Les relations avec les professionnels de l'immobilier : réglementation, mission, honoraires,

Les droits de mutation et l'ensemble des frais annexes,

La fiscalité immobilière.

DES INFORMATIONS SUR LE MARCHE DE L'HABITAT GRACE A L'OBSERVATOIRE

- Le fichier des terrains à bâtir en lotissements ;
 - Les loyers du parc privé ;
 - L'offre de logements neufs ;
- peuvent être consultés soit :

- sur le site Internet de l'A.D.I.L., à l'adresse suivante : www.adil.org/56 à la rubrique **lotissement ou loyers du parc privé**,
- auprès de l'A.D.I.L., dans ses centres d'Information sur l'habitat de Vannes et Lorient, sur des dépliants à la disposition du public.

Pour contacter les conseillers juristes de l'ADIL

PAR TELEPHONE

Pour une information simple ou un renseignement ponctuel, chaque jour, les conseillers de l'ADIL assurent 2h30 de réception téléphonique et répondent à vos questions du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h au :

0 820 201 203

(0,12 €/mn)

En dehors de ces permanences, le public, s'il appelle, pourra être renseigné dans la mesure où les conseillers ne sont pas en rendez-vous.

SANS RENDEZ-VOUS

L'ADIL vous reçoit trois demi-journées par semaine sans rendez-vous pour toute question simple (n'excédant pas 10 à 15 mn d'entretien), le lundi matin, mardi matin et vendredi matin, de 9h à 12h.

SUR RENDEZ-VOUS

Pour un conseil personnalisé nécessitant l'examen de documents ou de votre situation (projet d'accession à la propriété, copropriété, contrat de construction, garantie décennale, relation avec les professionnels), prendre un rendez-vous au 0 820 201 203 (0,12 €/mn).

N'HESITEZ PLUS à venir rencontrer le Conseiller Juriste de l'A.D.I.L. lors **de la permanence mensuelle assurée à la Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux, 7, Faubourg de la Madeleine à MALESTROIT, le 2^{ème} mardi matin de chaque mois, de 9h30 à 12h.**

Il est recommandé de prendre rendez-vous.

CE QUE L'ADIL NE FAIT PAS

Elle n'assure aucune fonction commerciale ou de négociation.

Elle ne remplit pas la mission de défense du consommateur : si elle renseigne les particuliers sur des points précis du droit de la construction et de l'urbanisme, elle reste en dehors de tout acte contentieux ; son rôle s'arrête, en ce domaine, à l'information et au conseil puis à orienter le public vers les organismes spécialisés.

Elle n'assure pas de fonction opérationnelle : constitution de dossiers, établissement de devis, gestion de fonds d'aide, assistance technique, recherche de financements, diagnostic thermique ; en ce domaine également, l'ADIL oriente le public vers les organismes spécialisés.

LA GENDARMERIE DE ROCHEFORT EN TERRE

L'année 2010 a été riche en événements pour la brigade de gendarmerie de ROCHEFORT EN TERRE. En effet, l'adjudant KERSUZAN Mickaël commande la brigade depuis le 16 juillet 2010, en remplacement de l'adjudante GUILLET. Le gendarme BRU Corinne remplace depuis le 1er septembre 2010 le MDL/Chef RAMPI.

La brigade de Gendarmerie de ROCHEFORT EN TERRE est ainsi composée de six militaires, l'adjudant KERSUZAN Mickaël, commandant de Brigade, les gendarmes MARTIN Bruno, MEZIRARD Patrice, GUENAUD Didier et BRU Corinne, ainsi que le gendarme adjoint CLAICH Maxime.

Mentionnons que la brigade de ROCHEFORT EN TERRE est intégrée dans la communauté de brigades de QUESTEMBERG qui regroupe également les unités de QUESTEMBERG et ELVEN. Elle est composée de 26 militaires, et est commandée par le Lieutenant RAUT. Les patrouilles de la COB de QUESTEMBERG sont amenées à intervenir sur les cantons de ROCHEFORT EN TERRE, QUESTEMBERG et ELVEN de jour comme de nuit. L'accueil est garanti à la Gendarmerie de QUESTEMBERG tous les jours de 08H00 à 12H00 et 14H00 à 19H00 (sauf le dimanche 09H00 – 12H00 et 15H00 – 18H00).

De jour comme de nuit, l'appel au 17 est traité par le Centre Opérationnel de la Gendarmerie à VANNES. Le téléphone de la Gendarmerie de ROCHEFORT EN TERRE est le 02.97.43.31.74.



Marine Nationale

Les objectifs de recrutement 2011

3000 jeunes seront recrutés en 2011 dans toutes les spécialités de la Marine Nationale : techniques maritimes, mécanique, électronique et électrotechnique, sécurité, restauration, informatique ...

Quelle que soit sa formation scolaire/et ou universitaire, **chaque nouvel engagé reçoit une formation dans l'une des écoles de la marine** afin d'y acquérir les compétences théoriques et pratiques de leur futur métier.

La marine propose **différents types de contrat** en fonction de ses propres besoins en personnel et des aspirations professionnelles des candidats. Ces derniers peuvent envisager soit une carrière longue, soit une première expérience professionnelle.

Quelles que soient les motivations de chacun, la marine nationale offre la possibilité de **vivre une expérience professionnelle dans un contexte et un environnement hors du commun.**

Recrutement « Equipage » (non-officier)

En 2011, la marine nationale a prévu de recruter :

Ecole de maistrance :

Un parcours de technicien et de cadre (contrat de 10 ans) - Après un BAC

Quartier-Maître et Matelot de la Flotte :

Un début de carrière comme opérateur (contrat initial de 4 ans) - De la 3^{ème} au BAC

Ecole Des Mousses :

Une première formation pédagogique accessible sans conditions de diplômes en sortie de Troisième et en classe de Seconde.(Contrat d'un an, de 16 à moins de 18 ans).

Volontaire :

Une première expérience professionnelle (contrat d'un an) - De la 3^{ème} à BAC+5.

Bac Professionnels :

Trois filières de formation en partenariat avec l'Education Nationale :

Bac Professionnel Maintenance des Equipements Industriels : En partenariat avec le lycée St Joseph de Lorient.

Bac Professionnel Electrotechnique : En partenariat avec le lycée Julien Crozet de Port Louis.

Bac Professionnel Systèmes Electroniques Numériques : Partenariat à l'étude

LORIENT DEFENSE – CIRFA MARINE LORIENT
BP 92222 – 56998 LORIENT CEDEX

☎: 02.97.12.45.00 – 📠: 02.97.12.45.04

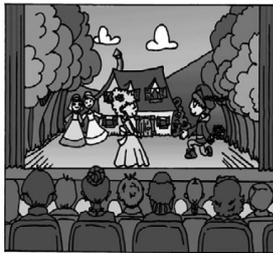
E-mail : cirfa.lorient@recrutement.marine.defense.gouv.fr

Internet : <http://www.devenirmarin.fr>



Mélusine et le Dragon

**Tu es une fille ou un garçon,
Tu habites sur le territoire
du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne(*),
Tu as entre 8 et 12 ans,**



Le Pays Touristique de l'Oust à Brocéliande organise une rencontre fabuleuse entre la Fée Mélusine et le Dragon. Un grand spectacle sera joué par les enfants.

Tu aimes chanter, danser, jouer la comédie. Renseigne-toi dès maintenant au 02 97 73 33 33 pour connaître les modalités d'inscription et pouvoir participer à l'atelier théâtre gratuit (nombre de places limité).



Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne

Pays Touristique de l'Oust à Brocéliande

35 rue de la gare – 56800 PLOERMEL
contact@oust-broceliande-vacances.com
www.oust-broceliande-vacances.com
02 97 73 33 33

(*) Communautés de communes du Pays de Guer, Josselin, du Pays de Malestroit, du Pays de Mauron en Brocéliande, de Ploërmel, du Porhoët et la commune de Beignon



Cette action est mise en place dans le cadre du projet de coopération entre le Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne et le Pays des 6 Vallées (Vienne)